

HONORAIRES – 2019-

TRANSACTION

VENTE D'IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	
Montant de la transaction	Honoraires (T.T.C.)
En dessous de 50 000 € (forfait)	3 000 €
De 50 001 € à 150 000 €	7.00 %
De 150 001 € à 350 000 €	6.00 %
De 350 001 € à 650 000 €	5.50 %
650 001 € et plus	5.00 %
VENTE D'IMMEUBLE À USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	
	9.00 %
VENTE DE TERRAIN	
	9.00 %
VENTE DE FONDS DE COMMERCE (CESSION DE BEAUX OU PARTS) (Minimum de perception par transaction 3 000 €)	
	9.00 %
Avis de valeur – appartement (offert en cas de mandat exclusif)	300 €
Avis de valeur – maison (offert en cas de mandat exclusif)	500 €

LOCATION

Honoraires concourant à l'acte de location
APPARTEMENT
A la charge du bailleur : UN MOIS DE LOYER INCLUANT LES HONORAIRES :
- d'entremise et de négociation
- de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail
- de réalisation de l'état des lieux
A la charge du locataire :
- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10.00 €/m ² de surface habitable
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3.00 €/m ² de surface habitable
LOCAL COMMERCIAL, INDUSTRIEL OU PROFESSIONNEL
30% TTC du loyer annuel hors charges hors taxes
GARAGE - PARKING
Forfait : 150.00€

Les honoraires sont valides du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et s'entendent T.T.C. au taux actuel de la TVA de 20.00 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

CONSEILS ET SERVICES EN IMMOBILIER DEPUIS 1960

Reception : 04 93 80 13 13
Gestion: 04 93 80 80 82 - 04 93 80 86 30
Comptabilité : 04 93 13 02 60
33 Av. Maréchal Foch – 06000 NICE
Transaction - Location : 04 93 87 78 74
38 rue de France – 06000 NICE



www.immobiliere-nicoise.com
reception@immobiliere-nicoise.com

S.A.S. au capital de 201 050 € - R.C.S NICE – 839 512 936 -
C.P.I n°0605 2018 0000033248 – C.C.I. de Nice Côte d'Azur –
Garant : GALIAN Assurances, 89 rue La Boétie 75008 PARIS
(151014 – n°3888) – Orias n° 18004762

HONORAIRES – 2019-

GESTION IMMOBILIERE

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (T.T.C.)

Cette rémunération est calculée sur la base des sommes appelées

De 0 € à 9 000 € par an	12.00%
De 9 001 € à 14 000	9.60 %
De 14 001 € à 20 000 € par an	8.40 %
Au-delà de 20 001 € par an	7.20 %

HONORAIRES COMPLEMENTAIRES (T.T.C)

Gestion des contrats d'assurance GLI (Garantie des loyers impayés)	3.20 %
Acompte mensuel : plus-value de 0.60 %	0.60 %
Aide à la déclaration des revenus fonciers (par adresse)	120.00 €
Frais de rédaction d'acte (avenant, renouvellement)	Vacation€
Frais divers de gestion (photocopies, affranchissements) forfait trimestriel	12.00 €
Gestion dossiers sinistres,	Vacation
Gestion dossiers travaux	Vacation
Gestion dossiers procédure	Vacation
Barème vacation horaire (appliqué au prorata du temps passé)	100.00 €

Les honoraires sont valides du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et s'entendent T.T.C. au taux actuel de la TVA de 20.00 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

CONSEILS ET SERVICES EN IMMOBILIER DEPUIS 1960

Reception : **04 93 80 13 13**
 Gestion: **04 93 80 80 82 - 04 93 80 86 30**
 Comptabilité : **04 93 13 02 60**
33 Av. Maréchal Foch – 06000 NICE
 Transaction - Location : **04 93 87 78 74**
38 rue de France – 06000 NICE



www.immobiliere-nicoise.com
 reception@immobiliere-nicoise.com

S.A.S. au capital de 201 050 € - R.C.S NICE – 839 512 936 -
 C.P.I n°0605 2018 0000033248 – C.C.I. de Nice Côte d'Azur –
 Garant : GALIAN Assurances, 89 rue La Boétie 75008 PARIS
 (151014 – n°3888) – Orias n° 18004762